

# PROCÈS VERBAUX

**SAISON 2022/2023**



## JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N° 30 - publié le 15 février 2023



District Drôme Ardèche de Football

# Commission d'Appel Réglementaire



## PROCÈS-VERBAL N°14

### RECEPTION

**AR 2223- 07 HOMENETMEN BOURG LES VALENCE interjetant appel de la décision de la Commission des Règlements** donnant match perdu par pénalité à son équipe senior 2 pour avoir aligné un joueur suspendu lors de la rencontre l'opposant à son homologue de Cornas et avoir sanctionné l'éducateur responsable d'équipe de 6 matches fermes de suspension.

**Match concerné** : championnat senior D4, poule C  
CORNAS AS 2 / HOMENETMEN BOURG LES VALENCE 2 du 22/01/2023



## Commission des Compétitions Jeunes

### PROCÈS-VERBAL N° 27

### Réunion électronique du 15/02/2023

**Présents :** LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

#### Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

#### HORAIRES

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi <b>13h30</b>	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U18	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

**Horaire Légal :** C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

**Horaire Autorisé :** C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son heure Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire négocié :** C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

#### **Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :**

**Période Verte :** Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

**Période Orange :** De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge :** A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

## TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Tournois autorisés :**

FC LE CHEYLARD :

2<sup>ème</sup> édition tournoi jeunes solidaire Rémy MEY

U9, U11, U13 le 22 avril 2023,

U15 le 23 avril 2023.

HAUTERIVES GRAND SERRE :

Tournoi : courir pour elles,

Séniors F, U13 F le 03 juin 2023.

VALLEE JABRON :

U 15 le 01 mai 2023.

MAUVES :

U7, U 9, U 11 le 10 juin 2023.

## U7 – U9

Responsable : Martine MOMBARD - 06 14 79 84 22.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Livrets de Pratique en ligne :**

Les livrets de pratiques U7-U9 sont en ligne sur le site du District. Merci de prendre connaissance du contenu, référence pour nos organisations de pratique. Les éducateurs et les dirigeants y trouveront le nécessaire pour l'organisation et l'accueil des plus jeunes.

### **U6/U7 :**

*RETOUR PLATEAUX MANQUANTS du 28 janvier :*

POULES 1, 2, 12, 13 et 14

**Date prochains plateaux U7** : Samedi 25 février 2023 à 10h00.

### **U8/U9**

*RETOUR PLATEAUX MANQUANTS du 28 janvier :*

**PROMOTION :**

SUD ARDECHE.

**ESPOIRS :**

Poule A : CHAVANAY.

Poule B : BREN, ALIXAN.

Poule D : CHABEUIL, LIVRON.

Poule E : BAS VIVARAIS.

Poule F : VALDAINE.

**BOURGEONS :**

Poule A : BOURG ARGENTAL, FOOT MONT PILAT.

Poule B : CHATEAUNEUF DE GALAURE, CHATUZANGE LE GOUBET.

Poule D : CORNAS.

Poule F : BOURG ST ANDEOL, BAS VIVARAIS.

Poule H : SAVASSE, ALLAN, CHOMERAC.

**Date prochains plateaux U9** : Samedi 25 février 2023 à 13h30.

### **U11**

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 10h00.

Les plateaux non joués le samedi 28 Janvier pourront être reprogrammés par le club recevant en accord avec les visiteurs.

**Date prochains plateaux** : Samedi 25 Février 2023 à 10h00.

### **U13**

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (contact hors horaires de bureaux)

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 13h30.

### **2ème Phase :**

➤ **Information D1 à D6 :**

Les poules sont accessibles sur Footclubs ou dans la rubrique Epreuves du site du District Drôme Ardèche.

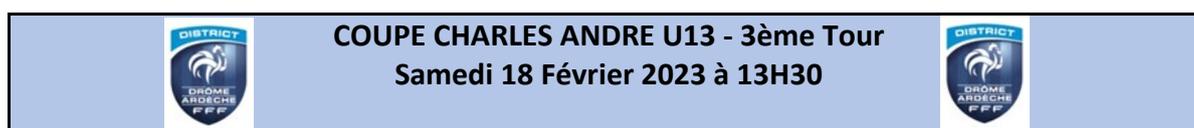
### Particularité D6 :

Suite à l'engagement de nouvelles équipes pour cette dernière phase en U13 D6, nous avons créé 2 poules de 8 équipes et 2 poules de 10 équipes. Pour ces dernières, le rajout de 2 dates de rencontres ont été planifiées : le 18/03/2023 et le 22/04/2023.

#### ➤ Festival PITCH U13 et Coupe Charles André :

Le tirage pour la coupe PITCH U13 est diffusé sur Footclubs et sur le site du District. Rappel de la date de rencontre : 18 Février 2023 à 13h30.

Ci-dessous les poules du 3<sup>ème</sup> tour de la coupe Charles André qui se joue aussi le samedi 18 février 2023 à 13h30.



POULE 1*	POULE 2	POULE 3	POULE 4
Ent. Vallée Galaure 3	US Val d'Ay 2	Rhone Crussol 07 3	Mauves RC 2
Annonay FC 1	Davézieux US 3	Os Vallée Ouveze 1	FC Cheylarois 1
Clonas Us 2 Vallons 1	Ent. St Alban Roiff. 1	Mours St Eusebe 3	Ch.S.Isere 1
Felines St Cyr 2	Félines St Cyr 1	As Veore Montoisson 2	Ent. Vallee Galaure 2

POULE 5	POULE 6	POULE 7	POULE 8
O. Valence 3	As Veore Montoisson 3	Chateauneuf Rhone 1	Tricastin FC 1
Fc Peageois 1	Bg Valence Fc 3	Ancone US 1	Sud Ardeche F Av 4
Chabeuil FC 1	O. Valence 4	Sud Ardeche F Av 3	Athletic Foot Ceven 1
Chomerac Ent 1	Es Beaumonteleger 1	US Bas Vivarais 2	Montelimar Us 3

\*Une modification a été apportée sur la poule 1 : Félines St Cyr 2 remplace Fc du Chatelet 2.

Pour rappel : la 1<sup>ère</sup> équipe nommée organise le plateau.

Merci de bien utiliser pour les coupes, les feuilles de licences et de résultats dédiées que vous retrouvez sur le site du District via les liens suivants :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/32c93a04323f31537cb9da0c30799f6c.pdf>

pour la feuille de licences Coupe U13

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/6dc71e2c837f54d8009e5942865b5818.pdf>

pour la feuille de résultats Coupe U13

## U15

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Dimanche 10h00.

### **Rectificatif sanctions contrôle encadrement des équipes :**

Suite à la publication le 25 Janvier 2023 du PV n°5 notifiant la décision du Comité de Direction du Lundi 16 Janvier 2023 de l'abandon des retraits de points initialement annoncés et pris en compte dans nos classements des compétitions U15 D1 et U15 D2, les pénalités ont été supprimées. Les classements en ligne sont à jour concernant ce sujet.

### **Foot à 8**

Modification de calendrier :

SAINT MARCEL LES VALENCE 2 prend la place de l'exempt.

## U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Samedi 15h00.

### **Rectificatif sanctions contrôle encadrement des équipes :**

Suite à la publication le 25 janvier 2023 du PV n°5 notifiant la décision du Comité de Direction du Lundi 16 Janvier 2023 de l'abandon des retraits de points initialement annoncés et pris en compte dans nos classements des compétitions U18 D1 et U18 D2, les pénalités ont été supprimées. Les classements en ligne sont à jour concernant ce sujet.

La saisie du résultat de votre rencontre U18 doit s'effectuer dans les 24h qui suivent.

### **Rencontres reportées :**

- En 18D1 :

U. MONTELMAR S / BOULIEU ANN 1 au 18/02/2023.

FC PORTOIS 1 / CHAVANAY AS 1 au 18/02/2023.

VALLIS AUREA FOOT 1 / AS SUD ARDECHE 1 au 18/02/2023.

US MOURS ST EUSEBE 1 / US VAL D'AY 1 au 01/03/2023.

- En U18D2 :

US MOURS ST EUSEBE US 2 / VALENCE FC au 18/02/2023.

- En U18D3 :

US DROME PROVENCE 1 / FC TRICASTIN 1 est reportée au 15/02/2023.

MONTELMAR FC 2 - AS BERG HELVIE 1 est reportée au 18/02/2023.

#### Coupe Vivien BOUDRIER :

*4ème tour / 16ème de finale du 21 janvier 2023 :*

La rencontre FOOT MONT PILAT 1 / US VAL D'AY 1 est reportée au 18 février 2023, suite aux intempéries du 21 janvier 2023.

La rencontre Av.S ROIFFIEUX 1 / VALLIS AUREA 1 est reportée au 11 février 2023.

**Cette rencontre devra se jouer absolument. Ne pas hésiter à inverser si nécessaire.**

*1/8é de finale 18/03/2023 :*

Le tirage des rencontres comptant pour les 1/8é de finales été effectué par Martine MOMBARD, responsable des pratiques U7 et U9. Les rencontres sont en ligne sur le site du District.

#### TRANSITION SAISON 2022-23 vers SAISON 2023-24

Comme voté lors de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du 07 Septembre 2022 à Valence, les compétitions U18 vont s'effacer au profit de la mise en place de compétitions U17 d'une part, et de compétitions U20 d'autre part.

La situation sportive U18 à l'issue de la saison 2022-23, alimentera les différents niveaux (D1, D2 et Brassage) des compétitions U17, mais également des compétitions U20. Les clubs seront donc pré-engagés dans l'application FOOTCLUBS et valideront leurs engagements selon le processus habituels avec des dates limites comme à l'accoutumée (aux alentours du 15 Juillet 2023 pour les D1 et D2, et du 15 Aout 2023 pour le niveau Brassage).

Le tableau des modalités est présenté dans le document support en ligne sur le site du District en rubrique Documents → Documents compétitions → Jeunes.



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 25 du 15 février 2023

#### PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 18 & 19 février 2023

- **SERGEANT Cyrille (07.70.15.24.71)**. Merci de contacter à partir du samedi matin, uniquement la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

#### PITCH U 13

La commission vous informe que cette saison des arbitres seront désignés lors des 16èmes de finale du pitch U13, les tarifs à appliqués pour cette compétition seront de **17 euros** pour les frais de préparation et pour les frais de déplacement : **0,446 du km (avec un minimum de 40 euros aller-retour)**

#### ÉCUSSON

**Nous avons constaté que beaucoup d'arbitres ne portaient pas l'écusson officiel.  
Il est rappelé que celui-ci est obligatoire.**

- Vous pouvez vous en procurer auprès de Roland VIALLET (CTDA), soit par téléphone au 06 15 60 01 54 soit par mail à [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

#### COULEURS DES MAILLOTS

##### **A l'attention de tous les Clubs et Arbitres.**

Il est rappelé que lorsque deux équipes ont pratiquement la même couleur de maillot, en District c'est à l'équipe recevant de changer de maillot avec des Numéros et **EN AUCUN CAS METTRE DES CHASUBLES.**

#### INFORMATION « PORTAIL DES OFFICIELS »

##### **A l'attention des Arbitres, Observateurs et Tuteurs**

Ceux qui se connectent via l'application « PORTAIL DES OFFICIELS », nous vous demandons d'être vigilants à vos désignations, en allant dans l'onglet « Événement ».

#### FORMATION ÉLITE

Suite aux différentes candidatures, la Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la soirée de présentation relative à la formation Ligue aura lieu **le vendredi 3 mars 2023 à 19 h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.**

Vous trouverez ci-dessous la liste des arbitres retenus pour cette soirée de présentation :

- VIVIER Julie (JAD Féminine)
- OBRINGER Eline (JAD Féminine)
- BADAD Amine (JAD)
- BERNEZET Steven (Arbitre seniors D2)

- CHEVECHIAN Maïke (JAD)
- COUTUREAU Valère (JAD)
- DUCOL Clément (JAD)
- DUPLOMB FANGET Hugo (JAD)
- EL HADDIOUI Jalal (Arbitre-assistant - Seniors)
- GHEBBARI Jimmy (JAD)
- JOLIVALT Clément (Arbitre seniors D1)
- PARTAMIAN Rémi (Arbitre-assistant - Seniors)

Programme :

- Accueil à 19h00
- Début de la soirée de formation à 19h15
- Présentation de la formation Théorique (critères LAURA, épreuves théoriques, examens pratiques...)
- Méthodologie relative aux épreuves écrites (questionnaire, rapport vidéo)
- Questionnaire « test »
- Fin de la soirée de formation à 22h30

**Les arbitres concernés doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité de cette soirée de formation et se munir du matériel prise de note.**

**Cet avis tient lieu de convocation.**

## FORMATION CONTINUE DES JEUNES ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la dernière matinée de formation en direction des jeunes arbitres qui officient dans les catégories U15 et/ou U18 a été programmée le :

- **Samedi 8 avril 2023, de 8h30 à 13h00 (Stade synthétique à CHARMES SUR RHÔNE)**

**Les arbitres concernés doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité de cette dernière réunion de formation proposée.**

**A défaut, il serait fait une application stricte du règlement intérieur.**

Ordre du jour de la matinée de formation :

- Atelier physique
- Point technique et administratif
- QCM sur les lois du jeu
- Clôture de la matinée de formation

**Pour information, les jeunes arbitres formés au cours de cette saison sportive 2022/2023 ne sont pas concernés.**

**Prévoir le matériel prise de note, son sac d'arbitrage avec une tenue sportive (sifflet, short, chaussettes, maillot, chaussures de Football à crampons non vissés) ainsi que le nécessaire de toilette.**

**Attention tous les arbitres qui ne seront pas venu à une 2 réunions technique ne seront pas désigner à partir des ¼ de finale des coupes Jeune**

**Cet avis tient lieu de convocation.**

NOM	PRENOM	CATEGORIE ARBITRE
ANDRE	Mylan	District JAD
BANCEL	Denis	District JAD
BUFFAT-NURY	Hayden	District JAD

BUISSON	Mathieu	District JAD
CELLIER	Tao	District JAD
CHANEGUIER	Thomas	District JAD
CHAVES	Hugo	District JAD
CHEVECHIAN	Maïke	District JAD
DE CILLIA	Brayan	District JAD
DUHAMEL	Laurent	District JAD
EL MARZGUIOUI	Tarek	District JAD
EYRAUT	Raphaël	District JAD
FANGET DUPLOMB	Hugo	District JAD
FOUREL	Nolwen	District JAD
FOURNIER	Thibaut	District JAD
FRAISSE	Matéo	District JAD
GAYET	Charlie	District JAD
GHEBBARI	Jimmy	District JAD
GOIFFON	Théo	District JAD
HERMANTIER	Maxandre	District JAD
IZNARD	Nans	District JAD
JOYEUSAZ	Khaïs	District JAD
KHARCHICHE	Mohamed	District JAD
LAHOUSSE	Samuel	District JAD
LATRECHE	Loïc	District JAD
MOREIRA	Mathis	District JAD
MOUKANBOU	Vinsy	District JAD
NAJIM	Youness	District JAD
OBRINGER	Elyne	District JAD
PHILIBERT	Léo	District JAD
TOUZOUTI	Zakaria	District JAD
VIOUGEAS	Tom	District JAD
VIVIER	Julie	District JAD

**COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES  
ENCADREMENT TECHNIQUE DES ÉQUIPES SENIORS ET JEUNES**

Depuis le début de la saison, il a été constaté à plusieurs reprises que certains arbitres adultes et/ou jeunes n'appliquaient pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés. La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que cette réglementation est toujours en vigueur pour la saison sportive 2022/2023.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres adultes et jeunes qui officient dans ces catégories, de veiller **au pointage des éducateurs diplômés ou non** en respectant scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.
- Après vérification, inscrire sur la FMI dans la rubrique « règlements locaux » : vérification effectuée

et présence des éducateurs.

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur mentionné sur la FMI doit être présent :

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

## INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que toute absence (quelque se soit le motif), doit être justifiée par un document (Certificat Médical, Arrêt de Travail, Justificatif Professionnel, etc...) sans cela, nous appliquerons le règlement intérieur .

## INDISPONIBILITES

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer votre indisponibilité minimum **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai.**

## **ATTENTION DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.**

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

## RAPPORT DISCIPLINAIRE

Nous vous rappelons, comme il a été dit lors de l'Assemblée Générale, que vos rapports doivent être réalisés **UNIQUEMENT** sur votre « **Portail officiels** ». Que ce soit suite à un carton rouge, suite à des incidents d'après match ou que soit un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match par précaution.

Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.

## CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour changement de vos coordonnées, vous devez faire un courriel à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** « arbitres@drome-ardeche.fff.fr »

## AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2022/2023

La **Commission Départementale de l'Arbitrage** vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

### **MARS 2023**

- Samedi 4 mars :

*Formation continue des arbitres classés D3 (matinée)*

- Samedi 18 mars :

*Formation continue des arbitres classés D4 (matinée)*

### **AVRIL 2023**

- Samedi 8 avril :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)*

- Samedi 29 avril :

*Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)*

### **MAI 2023**

- Vendredi 12 mai :

***Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)***

#### **COURRIERS DES ARBITRES**

- **BESSET David** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 18/02/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **CHEVAL Fanny** : Courriel nous adressant sa prolongation d'Arrêt de Travail justifiant son indisponibilité jusqu'au 10/03/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement
- **DE CILLIA Brayon** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 12/03/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.

#### **COURRIERS DES CLUBS**

- **BREN F.C.** : Courriel nous demandant un arbitre pour sa rencontre seniors D5 du 19/02/2023. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- **C.O. CHATEAUNEUF DU RHÔNE** : Courriel nous adressant leurs félicitations à l'arbitre de la rencontre D5 du 12/02/2023. lu et noté. Remerciements. Nous faisons suivre à l'intéressé.

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le Secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**